

SOCIÉTÉ

# Racisme : la cohésion sociale en danger

**La recrudescence du racisme à travers l'Europe ne doit rien au hasard : il mûrit parmi les fruits de l'inégalité. Cette forme d'exclusion ne peut être prise à la légère, car elle menace la cohésion sociale et la démocratie. La solution passe par plus d'équité et par la valorisation de la diversité.**

Avec le soutien de



Des bananes jetées sur une ministre d'origine congolaise en Italie ; des joueurs de football africains traités comme des singes par des supporters ; un jeune militant antiraciste assassiné à Paris, un autre en Grèce... Les agressions de ce type se sont multipliées ces derniers mois. Jusqu'au meurtre. Avec la crise, les signaux d'alarme résonnent de plus en plus souvent à travers tout le Vieux Continent – et la Belgique ne fait pas exception.

De toutes les formes d'exclusion sociale, le racisme est l'une des plus radicales : elle exclut la personne, non pas pour son comportement, mais **pour ce qu'elle est**. L'identité même d'une personne ou d'un groupe est bafouée. **Le racisme nie la dignité humaine.**

Il existe des dizaines de définitions du racisme, entendu comme *discrimination raciale*. Voici celle que l'on trouve à l'article premier de la *Convention*

*internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale* : « L'expression "discrimination raciale" vise toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou



Cécile Kyenge, ministre italienne, a été plusieurs fois la cible de propos racistes

dans tout autre domaine de la vie publique.<sup>1</sup> »

Historiquement, le racisme a été la source de véritables carnages. C'est le racisme qui a légitimé l'exploitation des Amérindiens et des Noirs à des fins de lucre : on les prétendait dépourvus d'âme, juste bons à servir comme des bêtes. C'est le racisme (comme souvent, conjugué à l'appât du gain et du pouvoir) qui se traduit par la prétendue suprématie des Aryens et l'Holocauste durant la Seconde Guerre mondiale.

On l'oublie, mais ce n'est qu'en 1948 que la *Déclaration universelle des droits de l'homme* grava dans le marbre l'égalité

dignité de tout être humain, sans toutefois s'imprégner dans les mentalités.

Si les conflits l'ont épargnée

depuis plus d'un demi-siècle, force est de constater que l'état des lieux, en Europe, est inquiétant. Dans son rapport alternatif 2011-2012, l'ENAR (Réseau européen contre le racisme) indique que « la discrimination raciale et religieuse continue à affecter la vie de nombreuses minorités ethniques et religieuses, comme dans l'accès à l'éducation, à l'emploi, au logement, aux biens et aux services, ou dans la façon dont ils sont traités par la police et le système judiciaire pénal.<sup>2</sup> »

<sup>1</sup> <http://www2.ohchr.org/french/law/cerd.htm>, consulté le 19.06.13.

<sup>2</sup> ENAR, *Le racisme en Europe. Rapport alternatif d'ENAR 2011-2012*, p. 2.

L'islamophobie est particulièrement répandue, mais d'autres communautés sont aussi vulnérables, notamment les Roms<sup>3</sup>. Selon le rapport, « la perception publique des minorités ethniques et des migrants dans la plupart des pays reste négative : ceux-ci sont accusés de voler les possibilités d'emploi, de travailler pour un salaire au rabais et de bénéficier des services sociaux. **La situation économique et politique a clairement attisé les tensions sociales** et dans certains des pays les plus affectés, a mené à des ripostes face à la crise, prenant la forme de réductions importantes dans les services publics et au niveau du travail anti-discrimination. Un élément inquiétant à souligner est bien l'emprise du néonazisme dans certains pays et le fait que les violences racistes se manifestent largement et ont en fait augmenté dans de nombreux pays.<sup>4</sup> »

### Des mots parlants

L'hostilité envers les étrangers ne date certes pas d'hier, mais s'est perpétuée au fil des siècles. Par exemple, dans la cité grecque antique, le *météque* était l'« étranger domicilié dans la cité, protégé par la loi et soumis, d'une façon générale, aux mêmes obligations militaires et fiscales que les citoyens, sans être admis, toutefois, à la citoyenneté.<sup>5</sup> » Ce n'est pas anodin si ce terme désigne maintenant, par extension péjorative, une « personne, souvent étrangère, dont l'aspect exotique, l'allure, le comportement n'inspirent pas confiance. »

<sup>3</sup> Voir « Les Roms en Belgique, des Européens comme les autres ? », analyse publiée par Vivre Ensemble en 2009. Lien raccourci :

<http://oua.be/18s0>

<sup>4</sup> *Ibidem*.

<sup>5</sup> Les définitions de cette rubrique sont issues du Trésor de la langue française informatisé.

Il en va de même pour le terme *barbare*, à l'origine synonyme d'*étranger*, et aujourd'hui utilisé pour qualifier celui « qui n'est pas encore ou n'est plus civilisé, qui appartient à un niveau inférieur d'humanité. » L'évolution linguistique, on le sait, présente un reflet de la société, qui associe – par définition – l'étranger à un marginal, voire à un inférieur.

## UN FACTEUR AGGRAVANT DE L'EXCLUSION

« *J'ai un ami qui est xénophobe. Il déteste à tel point les étrangers que lorsqu'il va dans leur pays, il ne peut pas se supporter !* »  
Raymond Devos

Dans tous les domaines où l'exclusion sociale se manifeste, le racisme constitue un facteur aggravant : de l'emploi à la participation politique, en passant par l'éducation, le logement, les soins de santé, etc.

**Globalement, en Belgique, la persistance de la discrimination est à déplorer** dans tous ces secteurs et, parmi les formes de discrimination, « ce sont celles fondées sur les critères "raciaux" (39,8%) qui occupent la première place du podium<sup>6</sup> » commente un rapport de l'ENAR concernant notre pays.

### DISCRIMINATIONS À L'EMBAUCHE

Bien sûr, ces constats ne se limitent pas aux frontières belges. L'Europe est particulièrement touchée depuis quelques années, de même que l'ensemble des pays de l'OCDE, notamment en matière d'emploi, ce qui n'est pas sans danger. En effet, dans son rapport 2013 sur les

<sup>6</sup> ENAR, *Rapport alternatif d'ENAR 2011/2012. Le racisme et les pratiques discriminatoires qui y sont associées, en Belgique*, p. 2.

perspectives migratoires, l'OCDE observe que « la discrimination à l'encontre des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail et dans la société dans son ensemble peut avoir des répercussions négatives sur la cohésion sociale et sur les incitations à investir dans l'éducation. Elle peut aussi entraîner une perte économique pour le pays d'accueil. S'il est difficile de mesurer la prévalence de la discrimination, les études donnent à penser qu'il n'est pas rare, pour les immigrés et leurs enfants, d'être obligés d'envoyer plus de deux fois plus de candidatures pour décrocher un entretien d'embauche que les personnes non issues de l'immigration avec un CV équivalent.<sup>7</sup> »

Concrètement, les formes de discrimination à l'emploi varient. En voici un échantillon<sup>8</sup> :

- prétendre que l'emploi est déjà occupé ;
- augmenter subitement les exigences (qualification, connaissances linguistiques, etc.) ;
- abaisser les avantages et la rémunération ;
- exiger des comportements vestimentaires particuliers ;
- invoquer le refus de la clientèle, des usagers, des patients, etc. d'être traités par des personnes d'origine étrangère.

<sup>7</sup> [http://www.oecdepublishing.org/multilingual-summaries/migr\\_outlook-2013-sum/html/migr\\_outlook-2013-sum-fr.html](http://www.oecdepublishing.org/multilingual-summaries/migr_outlook-2013-sum/html/migr_outlook-2013-sum-fr.html), consulté le 25.06.2013.

<sup>8</sup> ORBEM, ULB et KUL, *Discriminations des étrangers et des personnes d'origine étrangère sur le marché du travail de la Région de Bruxelles-Capitale. Recherche dans le cadre du Pacte social pour l'emploi des Bruxellois*, 2005, p. 82.

## LOGEMENT ET SERVICES PUBLICS

L'accès au logement et aux services publics pose également problème. L'ECRI (Commission européenne contre le racisme et l'intolérance) s'en inquiète d'ailleurs dans son *Rapport sur la Belgique* publié en 2009 : « certains propriétaires privés rejettent encore – ou

demandent aux agences immobilières de rejeter – les candidatures de locataires ou d'acheteurs sur la base de leur origine. Or, un tel comportement est contraire à la loi [...]. L'ECRI a reçu des informations selon lesquelles des Noirs, ou des personnes d'origine marocaine ou turque, ou encore des femmes portant le voile ont parfois souffert de discrimination dans l'accès à un logement. Dans certains cas, les tribunaux ont sanctionné des propriétaires pour discrimination raciale même si, de l'avis des ONG, le nombre d'affaires portées devant la justice reste faible par rapport aux problèmes existants.<sup>9</sup> »

Ce même rapport relève des faits de discrimination raciale à la fois dans le discours politique et l'accès à la scolarité (phénomène d'« écoles-ghettos »), tout en pointant du doigt la rétention des non-ressortissants en situation irrégulière.

L'ensemble de ces facteurs contribuent à la précarisation des communautés d'origine étrangère. D'après l'OCDE, en Belgique, « **22% des personnes vivant dans un ménage immigré vivent avec un revenu sous le seuil de pauvreté, contre une moyenne de 17%** dans les

<sup>9</sup> ECRI, *Rapport de l'ECRI sur la Belgique*, 2009, p. 25.

pays de l'OCDE.<sup>10</sup> » Ce pourcentage est nettement plus élevé que le taux de pauvreté moyen en Belgique (15,3% en 2011).<sup>11</sup>

## INÉGALITÉS ET RACISME : PHÉNOMÈNES PARALLÈLES

Le racisme accentue les inégalités... et réciproquement ! **Tel un parasite, il vient se loger dans les plaies ouvertes de la société capitaliste en crise.** Et pour cause : dans un monde qui fait de la concurrence et de la compétitivité des valeurs phares, rien d'étonnant à ce qu'une hiérarchisation s'opère. Les inégalités inhérentes à ce système sont sources de tensions, de frustrations, de méfiance. On nous apprend à être des « gagnants » parce que, soi-disant, « on a ce qu'on mérite ». Cette mentalité pousse chacun à se démener pour se distinguer (par ses biens matériels... ou même de manière virtuelle sur la Toile) au mépris de la collectivité.

Ce modèle de société individualiste – largement diffusé par les médias de masse à travers le monde entier – ne peut que renforcer les lignes de démarcation entre les différentes catégories de population : riche/pauvre, avec emploi/sans emploi, Blanc/Noir, autochtone/étranger... Ajoutons-y une bonne dose de stéréotypes – également à foison dans les médias de tout type – et nous aurons tous les ingrédients pour classer les gens selon leurs caractéristiques sociales. Entre la classification et la discrimination, il n'y a

qu'un pas éthique, que d'aucuns n'ont aucun scrupule à franchir puisque les valeurs libérales de nos sociétés n'y mettent que peu de freins.

Tous ces facteurs expliquent (sans excuser) ce genre de commentaires, sur les sites de nos quotidiens : « Alors, non je ne suis pas raciste, mais OUI je suis contre les étrangers, peut importe leur nationalité, qui viennent profiter des trop nombreuses aide que nous pigeons de belges leur octroyons, sachant très bien que nous, si nous perdons notre travail, nous n'auront pas droit à ces aides (ma compagne vient d'avoir le cas...). OUI je suis contre ces étrangers qui viennent en belgique essayer de nous imposer leurs religions, leurs mœurs, et leur coutumes<sup>12</sup> » (sic).

**La crise économique** n'a évidemment rien arrangé. Au contraire, elle a **accru les tendances racistes en Europe.** La Grèce en est un exemple frappant : entrée au parlement du parti néonazi Aube dorée, « chasse » aux sans-papiers à Athènes...

### 🚫 Islamophobie

« Notre pire ennemi est l'Islam ! » « Le degré zéro de la tolérance c'est en islam que vous le trouverez, la Corée du nord c'est temporaire. » Voilà le genre d'idées reçues (et non des plus virulentes) postées en toute liberté sur Internet.<sup>13</sup>

Le contexte général dans les pays occidentaux, en particulier depuis les attentats du 11 septembre 2001, est hostile aux musulmans. Au mépris de la diversité ethnique, nationale et confessionnelle existant en islam (sunnites

<sup>10</sup>

<http://www.oecd.org/fr/migrations/indicateursintegration/indicateursclesparpays/name,217277,fr.htm>, consulté le 26.06.2013.

<sup>11</sup> [http://www.rtf.be/info/societe/detail\\_plus-d-une-personne-sur-sept-sous-le-seuil-de-pauvrete-en-belgique?id=7914209](http://www.rtf.be/info/societe/detail_plus-d-une-personne-sur-sept-sous-le-seuil-de-pauvrete-en-belgique?id=7914209), consulté le 26.06.2013.

<sup>12</sup> Commentaire d'article posté le 07.05.2013, [www.lalibre.be](http://www.lalibre.be) (les fautes d'orthographe ont été sciemment maintenues).

<sup>13</sup> Les exemples cités ont été postés respectivement le 6 et le 7 juin 2013 sur le site [www.lalibre.be](http://www.lalibre.be). À noter que les musulmans ne sont pas les seules cibles (« trous du c\*I de Chinois », 11.06.13).



et chiites, par ex.), les musulmans sont devenus les cibles principales des manifestations d'intolérance, faisant l'objet d'une stigmatisation courante, qui par ricochet alimente des replis identitaires extrêmes au sein de leurs communautés.

L'ECRI observe qu'« il arrive en particulier que des éléments de l'opinion publique fassent des amalgames entre les terroristes, les extrémistes religieux et l'ensemble de la population musulmane.

[...] En particulier, les femmes portant le voile rencontrent des difficultés quant à l'accès à l'emploi, au logement et aux biens et services à la disposition du public. » Il est à noter que les femmes sont ainsi victimes de discrimination, alors qu'une partie de l'argumentaire anti-islam prétend défendre leurs droits !

Autre remarque cocasse : pour fustiger les musulmans, certains prétendent qu'il n'y a jamais eu en Belgique de problème d'intégration avec les nombreux immigrés Italiens... Il est commode d'oublier les écriteaux interdisant jadis l'accès à certains cafés « aux chiens et aux Italiens » !



Quant à la prétendue « invasion » musulmane dénoncée par certains, on rappellera que la grande majorité des ressortissants étrangers résidant en Belgique est d'origine européenne (Italie, France et Pays-Bas en tête ; le Maroc n'arrive qu'en 4<sup>e</sup> position, soit 7,4% de la population étrangère).<sup>14</sup>

<sup>14</sup> SPF Économie, *Chiffres clés 2012. Aperçu statistique de la Belgique*.

## REPLI IDENTITAIRE

*« Rien n'est plus dangereux que lorsque l'ignorance et l'intolérance sont armés de pouvoir. »*

Voltaire

### L'EXTRÊME DROITE : UN PHÉNOMÈNE

#### OPPORTUNISTE

Racisme et xénophobie sont présents tant dans la rue que dans les cénacles politiques, en particulier au sein des mouvements d'extrême droite. Front national (France), Aube dorée (Grèce), Ligue du Nord (Italie), Vlaams Belang...

Ces noms ne sont que trop familiers, depuis trop longtemps, et la crise économique n'a fait que creuser les fissures existant dans la démocratie européenne. Aux quatre coins du continent, les partis d'extrême droite exploitent avec plus ou moins de succès le marasme ambiant, comme ils l'ont toujours fait. Le plaidoyer populiste de l'extrême droite attire par son franc-parler. Elle profite de l'incertitude des gens – et singulièrement des classes populaires – pour cibler des enjeux précis : sécurité, emploi... Ses leaders se démarquent par leur discours sans langue de bois, en exploitant les faiblesses de leurs concurrents.

Face à la convergence des partis de gauche et de droite traditionnels, ils se présentent comme les seules forces originales. Face à l'insécurité, ils proposent des mesures énergiques. Face à la crise de la zone euro, ils n'hésitent pas remettre en question les grandes institutions.

En s'engouffrant dans la brèche de l'euroscepticisme, l'extrême droite ne fait cependant que porter ses idées

habituelles, basées pour l'essentiel sur la xénophobie. L'immigration reste sa cible privilégiée, même si parmi ses rengaines, une large place est aussi accordée à l'homophobie et au nationalisme, le tout sur fond autoritariste.

L'opportunisme des leaders d'extrême droite est évident, mais leur succès relatif est aussi dû aux politiques actuelles, incapables de sortir du moule néolibéral pour proposer des solutions respectueuses du bien commun, d'où le repli de beaucoup sur eux-mêmes. Par ailleurs, on soulignera le « rôle d'interface joué par les médias (y compris les réseaux sociaux)<sup>15</sup> ». En braquant leurs projecteurs sur des personnalités charismatiques (dont les partis populistes ne manquent pas), les médias accordent une place démesurée aux mouvements radicaux, sans prise de recul par rapport aux propositions qui sont en jeu.

Par surcroît, sentant le souffle de l'extrême droite sur leur nuque, certaines figures politiques des partis conventionnels se risquent même à flirter avec ses idées, par adhésion ou à des fins électorales. M. Nicolas Sarkozy fut de ceux qui n'hésitèrent pas à reprendre à leur compte une partie du discours du Front national, ce dont il ne se cachait d'ailleurs pas, affirmant par exemple : « Je crois que la France traverse une crise d'identité, et je ne veux pas laisser le monopole de la nation à l'extrême droite.<sup>16</sup> » Ce double jeu sentait la poudre et les faits le confirmèrent lorsque, cinq ans plus tard, le

Front national sortit grandi des élections présidentielles de 2012.

### L'EUROPE FORTERESSE

Si le contexte et les politiques socioéconomiques contribuent clairement à attiser les tensions au sein de la population, que dire des mesures mises en œuvre – souvent par les partis traditionnels, pas forcément avec le concours de l'extrême droite – sur les questions de migration et d'intégration ?

Certaines pratiques observées en Belgique contribuent indubitablement à instaurer des formes de discrimination, comme le démontrent les multiples condamnations infligées à l'État belge par la Cour européenne des droits de l'Homme, notamment pour traitement inhumain et dégradant infligé à des enfants migrants.<sup>17</sup>



Les mesures d'enfermement sont d'application un peu partout en Europe. **On ne peut que se montrer perplexe quand des États**

**démocratiques prennent officiellement la décision de maintenir en détention des mineurs, simplement parce qu'ils ne possèdent pas les documents adéquats.**

Mais plus largement, c'est la politique même de l'Union européenne (UE) qui se montre hostile aux flux migratoires, qu'elle entend contrôler en « se protégeant »

<sup>15</sup> ENAR, *Les partis d'extrême droite et leur discours en Europe : un défi de notre temps*, 2012, p. 4.

<sup>16</sup> Réunion publique à Besançon le 13 mars 2007.

<sup>17</sup> <http://www.liguedh.be/espace-presse/116-communiqués-de-presse-2011/1321-condamnation-de-la-belgique-pour-traitement-inhumain-a-des-enfants-migrants--tris-repetitae>, consulté le 24.06.2013.

derrière des remparts : au sens propre (grillages devant les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, centre fermés entourés de barbelés) - justifiant son surnom de « forteresse » -, comme au figuré (mesures législatives). Cette volonté s'est manifestée de manière déterminée lors de l'élargissement de l'UE à dix nouveaux membres, en 2004. « L'Union a imposé aux nouveaux États ses mesures de restriction de l'immigration, avec l'instauration de visas pour les pays voisins et la mise en place d'une surveillance très développée des nouvelles frontières de l'UE<sup>18</sup> », explique un groupe de travail d'Attac.

#### **L'identité nationale : une supercherie électoraliste**

La quête de l'identité a beau faire partie des interrogations propres à l'humain, l'étendre à une collectivité voire à une nation prête davantage à discussion (le concept de nation étant d'ailleurs relativement récent). Cette notion d'identité nationale a fait l'objet d'amples débats en France ces dernières années, censée définir un socle culturel spécifique à tous les Français. Bien qu'il existe divers critères qui participent à forger un sentiment d'appartenance à un groupe (langue, histoire, traditions, religion), il semble impossible de définir ce qu'est une identité collective.<sup>19</sup>

Laurent Bazin, président de l'Association française des anthropologues, est de ceux qui contestent formellement l'existence d'un tel principe. Il affirme qu'« il n'y a pas de définition objective à une telle notion : il s'agit d'une construction imaginaire. [...] L'identité nationale n'existe pas en soi.

<sup>18</sup> Groupe de travail « Migrations et mondialisation » du Conseil scientifique d'Attac, *Pour une politique ouverte de l'immigration*, 2009, p. 42.

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 59.

C'est une idée, un discours, éventuellement des dispositifs administratifs et juridiques.<sup>20</sup> Il s'agit donc davantage d'un concept politique, établi de manière subjective en fonction des intérêts en jeu.

## **L'AFFAIRE DE TOUS**

« *La première égalité, c'est l'équité.* »  
Victor Hugo

8

### **LOIS ANTI-DISCRIMINATION ET POLITIQUES D'INTÉGRATION**

Pourtant, parallèlement aux politiques décriées ci-dessus, les États européens se sont dotés d'instruments juridiques destinés à protéger les droits humains fondamentaux, sous la houlette du Conseil de l'Europe. Parmi les textes de référence de cet organe figure le *Protocole n°12 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales*. L'article premier de ce Protocole stipule que « la jouissance de tout droit prévu par la loi doit être assurée, sans discrimination aucune, fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.<sup>21</sup> »

Au niveau belge, une mesure légale importante est la *Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination*. Son objectif est « de créer [...] un cadre général pour lutter contre la discrimination fondée sur l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil, la

<sup>20</sup> <http://www.afrik.com/article11924.html>, consulté le 25.06.2013.

<sup>21</sup>

[conventions.coe.int/treaty/fr/treaties/html/177.htm](http://conventions.coe.int/treaty/fr/treaties/html/177.htm), consulté le 27.06.2013.



naissance, la fortune, la conviction religieuse ou philosophique, la conviction politique, la conviction syndicale, la langue, l'état de santé actuel ou futur, un handicap, une caractéristique physique ou génétique ou l'origine sociale. » Dans la même optique a été créé un Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. Toutefois, cet organe propose un éclairage, mais n'a que peu de pouvoir décisionnel.

Ces dispositions et structures officielles servent de garde-fous contre la discrimination, même si les rapports précités démontrent qu'il reste du pain sur la planche. D'autres initiatives sont testées actuellement, comme le « parcours d'intégration » : adressé à un public de primo-arrivants (en Belgique depuis plus de trois mois et moins de trois ans), ce dispositif étalé sur une centaine d'heures fait partie d'un tout (accueil individualisé, apprentissage du français, orientation socioprofessionnelle). Cette initiative manque encore de clarté à l'heure actuelle : servira-t-elle à instaurer des mesures limitatives aux droits des migrants (priés de se couler dans le moule) ou bien leur permettra-t-elle de devenir des acteurs à part entière de la société (voir ci-après l'expérience de l'asbl Génération Espoir) ?

### **PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ**

La meilleure forme de prévention des discriminations reste la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Celles-ci découlent à la fois d'une répartition inique des richesses et d'une dévalorisation de certaines catégories de la population. La redistribution des ressources en faveur de ces franges marginalisées ne fonctionne donc que si elle s'accompagne d'une juste reconnaissance, et vice-versa.

*La meilleure forme de prévention des discriminations reste la lutte contre la pauvreté et les inégalités.*

En particulier, pour résorber la mise à l'écart des personnes d'origine étrangère, il ne s'agit pas simplement d'opérer des remaniements (du type : discrimination positive, quotas, etc.), car ces corrections contribuent à maintenir des différenciations, sans s'attaquer aux structures qui causent des inégalités sociales et raciales. La philosophe féministe Nancy Fraser plaide ainsi pour une reconnaissance de chacun comme partenaire à part entière dans « l'interaction sociale », et la « parité de participation » de tous et toutes au sein de la société.<sup>22</sup> Le droit de vote des étrangers représente un enjeu fondamental dans cette optique de participation.

Dans cette même logique, la diversité culturelle ne constitue pas simplement une exclusivité des différents groupes sociaux pris à part les uns des autres. Elle est, ainsi que la conçoit l'Unesco, un « patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures.<sup>23</sup> »

### **TRANSFORMATION GLOBALE, CHANGEMENT MORAL**

Si l'on reconnaît à la diversité culturelle toute sa valeur, il convient de mettre en place une politique qui la promeuve. L'éducation et l'enseignement y ont un rôle à jouer. Les cours philosophiques et religieux, entre autres, peuvent en être les vecteurs, pour peu qu'ils soient conçus en faveur d'un mieux vivre-ensemble, dans le

<sup>22</sup> FRASER N., « Égalité, identités et justice sociale », *Le Monde diplomatique*, 06.2012, p. 3.

<sup>23</sup> Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle du 2 novembre 2001, article premier.

refus du prosélytisme. L'histoire revêt toute son importance également, ainsi que l'apprentissage de langues étrangères qui, par définition, ouvre à d'autres cultures.

Mais agir au niveau scolaire n'est pas suffisant. Un mode de vie qui nous incite à tout hiérarchiser, comparer, classifier... ; qui nous pousse à la compétition, à viser toujours plus haut ; qui nous relègue au statut de consommateurs (plus ou moins voraces selon nos moyens)... est incompatible avec une société du respect mutuel. Ce modèle qui divise les humains (autant qu'il détruit la nature), ne peut perdurer.

#### **↳ Sur le terrain**

Depuis 1999, l'asbl Génération Espoir développe des projets favorisant l'intégration et crée des espaces de rencontre et d'échange interculturels. L'association travaille notamment avec un public de femmes âgées d'origine étrangère, ne parlant pas ou peu le français. Ces personnes habitent dans un quartier social en périphérie du centre-ville d'Ottignies et sortent peu de chez elles. Après avoir passé leur vie à s'occuper de leur famille, elles sont devenues quasi invisibles aux yeux de la société. Quant aux politiques, ils ignorent tout de cette réalité. Par l'alphabétisation, mais surtout par l'échange et la communication, elles apprennent à reprendre leurs marques au sein de la société belge.

Génération Espoir a aussi été amenée à « tester » une première mouture du parcours d'intégration : la méthode est considérée comme intéressante, car interculturelle et partant des connaissances des participants, mais des outils concrets/visuels devront être mis au point (notamment pour les personnes ne maîtrisant pas suffisamment le français) et, surtout, des moyens financiers devront être débloqués pour que les associations

de terrain – déjà surchargées – puissent fournir un service de qualité, adapté au public visé.

## **CONCLUSION**

« Des politiques favorisant l'intégration et la participation de tous les citoyens sont garantes de la cohésion sociale, de la vitalité de la société civile et de la paix.<sup>24</sup> » Cette déclaration de l'Unesco résume bien l'enjeu de cette analyse.

La lutte contre le racisme (et contre toute forme de discrimination) est avant tout une question de valeurs fondamentales, à la base d'un projet de société. Identité nationale ou diversité culturelle ? Intégrisme ou pluralisme ? Individualisme ou solidarité ?

Cultiver la diversité en assurant l'équité, tel est le défi. Pas si compliqué, si l'on se souvient qu'en fin de compte, comme le chante Francis Cabrel, « nous sommes des hommes pareils, plus ou moins nus sous le soleil. »

Renato Pinto,  
Vivre Ensemble Education  
Septembre 2013

Suivez-nous sur Facebook et sur Twitter



Rue du Gouvernement provisoire 32  
1000 Bruxelles  
02 227 66 80

[contact@vivre-ensemble.be](mailto:contact@vivre-ensemble.be)  
[www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)